Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES

MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Aptitude aux travaux sous tension attestée par un médecin du travail (visite médicale obligatoire).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Installer des réseaux électriques du domaine haute tension A et raccorder des émergencesInstaller des réseaux électriques basse tension et réaliser des branchements aux abonnésInstaller et entretenir des réseaux d'éclairage public basse tension

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser des branchements aux abonnés (1ère partie): installation d'un réseau électrique aérien BT en conducteurs isolés - modification d'un réseau électrique aérien BT en conducteurs nus - réalisation d'un branchement aérien issu d'un réseau électrique aérien BT en conducteurs nus - réalisation d'un branchement aéro-souterrain issu d'un réseau électrique aérien BT en conducteurs isolés - raccordement d'un nouveau départ BT dans un poste de transformation HTA/BT - confection d'une remontée aéro-souterraine BT et raccordement d'une émergence modulaire - réalisation des branchements d'abonnés au réseau électrique souterrain basse tension - Travail à proximité des réseaux aériens et souterrains "AIPR Opérateur" (7 semaines). Module 2. Installer et entretenir des réseaux d'éclairage public basse tension : installation ou modification d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension - entretien et rénovation d'un réseau d'éclairage public aérien ou souterrain basse tension sur des ouvrages en émergence limités à des câbles de section inférieure ou égale à 35mm2 - réalisation des travaux sous tension sur des ouvrages en émergence avec des câbles de section supérieure à 35mm2 - réalisation des travaux sous tension sur des ouvrages en émergence avec

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours Commentaires sur la parcours personnalisable

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel monteur de réseaux électriques aéro-souterrains - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00508179	du 22/09/2025 au 20/03/2026	Le Vigeant (86)			Non éligible	FPC
00508180	du 17/11/2025 au 22/05/2026	Le Vigeant (86)			Non éligible	FPC
00521255	du 16/03/2026 au 18/09/2026	Le Vigeant (86)			Non éligible	FPC
00521256	du 22/06/2026 au 08/01/2027	Le Vigeant (86)			Non éligible	FPC
00521257	du 21/09/2026 au 19/03/2027	Le Vigeant (86)			Non éligible	FPC

00521258	du 16/11/2026 au 14/05/2027	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00554245	du 13/01/2027 au 09/07/2027	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00554246	du 26/05/2027 au 26/11/2027	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00608321	du 15/03/2027 au 17/09/2027	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00609863	du 07/12/2026 au 11/06/2027	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00622939	du 22/05/2028 au 24/11/2028	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00622940	du 06/12/2027 au 09/06/2028	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC
00622941	du 15/09/2027 au 17/03/2028	Le Vigeant (86)	Non éligible	FPC